



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de la culture

Le mardi 27 mars 2001 — Vol. 37 N° 1

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la culture

Le mardi 27 mars 2001

Table des matières

Élection du président, M. Jean-François Simard	1
Élection du vice-président, M. William Cusano	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, vice-président de l'Assemblée

M. Jean-Paul Bergeron

Mme Line Beauchamp

Le mardi 27 mars 2001

Élection du président et du vice-président

(Seize heures quarante-deux minutes)

Le Président (M. Bissonnet): À l'ordre, s'il vous plaît! S'il vous plaît! Je déclare ouverte la séance de la commission de la culture.

Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé aujourd'hui que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135, le président et le vice-président de chaque commission doivent être élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection du président,
M. Jean-François Simard**

Je suis donc prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. M. le député d'Iberville.

M. Bergeron: Merci, M. le Président. C'est avec une émotion très mal contenue que j'ai l'honneur de présenter la motion suivante:

«Que, conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, le député de Montmorency, M. Jean-François Simard, soit nommé président de la commission de la culture pour la durée de son mandat.»

Le Président (M. Bissonnet): Cette proposition est reçue. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autre proposition. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Je déclare donc élu président de la commission de la culture M. le député de Montmorency.

Une voix: ...

Le Président (M. Bissonnet): Non, vous ferez vos discours ailleurs qu'ici.

Des voix: Ha, ha, ha!

**Élection du vice-président,
M. William Cusano**

Le Président (M. Bissonnet): Mais je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. À l'ordre, s'il vous plaît! Mme la députée du beau comté de Sauvé.

Mme Beauchamp: Alors, je suis voisine de votre comté aussi. M. le Président, je désire proposer le député de Viau, M. William Cusano, au poste de vice-président de la commission de la culture.

Le Président (M. Bissonnet): Cette proposition est reçue. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée? Adopté.

Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Je déclare donc avec un grand plaisir mon bon ami, mon bon ami à moi, depuis 20 ans que nous partageons notre amitié, élu comme vice-président à la commission de la culture, le député de Viau.

La commission de la culture ayant accompli son mandat, nous ajournons ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 16 h 44)

